

19 septembre / 2018

**Karl Olive**

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2<sup>e</sup> Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

## Interpellation pour rodéo sauvage à Poissy : une première en Île-de-France



**Ce mardi 18 septembre, la Police Nationale a annoncé avoir interpellé et placé en garde à vue un individu s'étant livré à des rodéos motorisés dans Poissy, suite à des rapports de la Police Municipale. Une première, dans le cadre de la nouvelle loi du 3 août 2018 qui renforce la lutte contre ces infractions, véritables fléaux du quotidien pour les habitants des quartiers, tant en termes de sécurité que de nuisances sonores.**

Cette interpellation est le résultat d'un travail de collaboration entre la Police Nationale et la Police Municipale de Poissy. Elle a été rendue possible par les caméras de vidéoprotection de la municipalité (65 installées dans tous les quartiers depuis 2016). Grâce aux images relevées par le centre de supervision urbain (CSU) de la Ville, l'infraction constatée par une patrouille de la Police Municipale cet été dans le quartier de Beauregard a ensuite pu être qualifiée par un officier de police judiciaire, permettant ainsi l'interpellation du jeune homme. Le contrevenant, qui sera jugé en janvier 2019, encourt un an de prison et 15 000 euros d'amende (des peines qui peuvent grimper jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende en cas de circonstances aggravantes). La loi prévoit également la confiscation du véhicule ayant servi au délit.

### UN TRAVAIL CONJOINT DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA POLICE NATIONALE

*« Poissy pourrait être la première ville où sera condamné un individu pour des faits de rodéos urbains, et ce grâce au travail conjoint de la Police Municipale et de la Police Nationale dont je salue le professionnalisme », déclare le maire Karl Olive. « Depuis des années, nous réclamions de l'Etat qu'il prenne ses responsabilités et durcisse les sanctions contre les rodéos motorisés qui se déroulent régulièrement dans les quartiers, dès le retour des beaux jours. Cette interpellation est un signal fort à l'encontre de tous ceux qui se croient au-dessus de lois. Nous continuerons à nous engager pleinement pour mettre un terme à ces rodéos qui perturbent la sécurité et le quotidien des administrés ».*